PUY d'ISSOLUD
NOUVELLES RECHERCHES A LA FONTAINE DE LOULIÉ

19 – Secteurs encore en place à Loulié contenant des vestiges de la Tène finale ou plus anciens

• Dans la parcelle 174 (figure n° 1 et 2), Antoine Laurent-Bruzy a entreposé des déblais provenant de ses recherches au nord-ouest de la fontaine Cessac. Dans cette parcelle, aucune fouille ne semble avoir été réalisée. Le chemin communal borde à l'ouest la parcelle 174 et à l'est la parcelle 170. Il permet depuis le hameau de Loulié d'accéder aux sources et à l'oppidum du Puy d'Issolud. Il devait logiquement exister à l'époque gauloise, sinon bien avant. Il n'est pas impossible que la parcelle 174 renferme des vestiges ou des aménagements gaulois liés à la bataille.

Côté ouest de la parcelle 174 se trouvent les lots 175 et 176 qui ont été exploités pour le travertin et le sable travertineux. D'après les études géologiques, la plateforme de travertin se poursuivait dans la parcelle 175 (figure n° 1). Ce secteur est donc une partie du champ de bataille. D'autre part, il n'est pas impossible que la pente sous la falaise (parcelle 170), situé à l'est de la parcelle 174, renferme des aménagements liés à la bataille.

Lors de la prospection électromagnétique en 2002, 9 pointes de flèches parfaitement repérées avaient été mises au jour en bordure ouest de la parcelle 170, côté est du chemin communal.

En 2004 et 2005, un sondage (endroit E53, figure n° 1) a été réalisé sur 10 m^2. La stratigraphie a été étudiée par les géologues Laurent Bruxelles et Hubert Camus. Côté nord-est du sondage, sous une couche de 0,30 m de limons argileux correspondant à un dépôt de pente de versant, un cailloutis naturel de 0,20 à 0,30 m de hauteur repose sur l'éboulis de pente du versant. En aval du sondage, le cailloutis est absent. On retrouve uniquement du limon argileux avec quelques éléments calcaires. La couche de cailloutis a été détruite sans doute par des travaux agricoles ou par enlèvements de matériaux. À partir de 0,25 m de profondeur, le matériel archéologique le plus récent remonte à la Tène finale avec 3 pointes de flèches, de l'amphore et des céramiques. Il se trouve en position secondaire et il provient avec des artefacts plus anciens, soit de la terrasse aménagée du « Pas de la Brille » située au-dessus des falaises, soit d'un aménagement gaulois situé à mi-pente ou sous les falaises (?). Les flèches proviennent des tirs romains.

Dans le cailloutis, aucun vestige de la Tène finale n'a été trouvé. Le matériel archéologique abondant est attribuable au Bronze final et au premier âge du Fer. Il provient d'habitats situés à l'aplomb de la falaise ou du plateau.

• En 2005, à l'endroit E43 (figure n° 1), un décapage de 4 m de longueur sur 1,50 m de largeur a permis de retrouver les premières assises d'un mur qui bordait l'ancien chemin au début du XX^e siècle, avant les fouilles d'Antoine Laurent-Bruzy. Sa largeur est comprise entre 0,90 et 0,80 m. L'appareil est formé de deux parements de pierres de calcaire roux et blanc. Il repose sur un éboulis à gros blocs. Côté sud et sud-ouest du mur, deux cailloutis superposés correspondent à deux chemins d'époques différentes. L'un du début du XX^e siècle l'autre beaucoup plus ancien correspondrait à celui porté sur le cadastre de 1813. Il passait, à environ 8 m plus à l'ouest de la fontaine Cessac et rejoignait le chemin actuel à environ 20 m au sud. Il permettait depuis le plateau et depuis le village de Loulié d'accéder à l'ancien lavoir qui recueillait les filets d'eau.

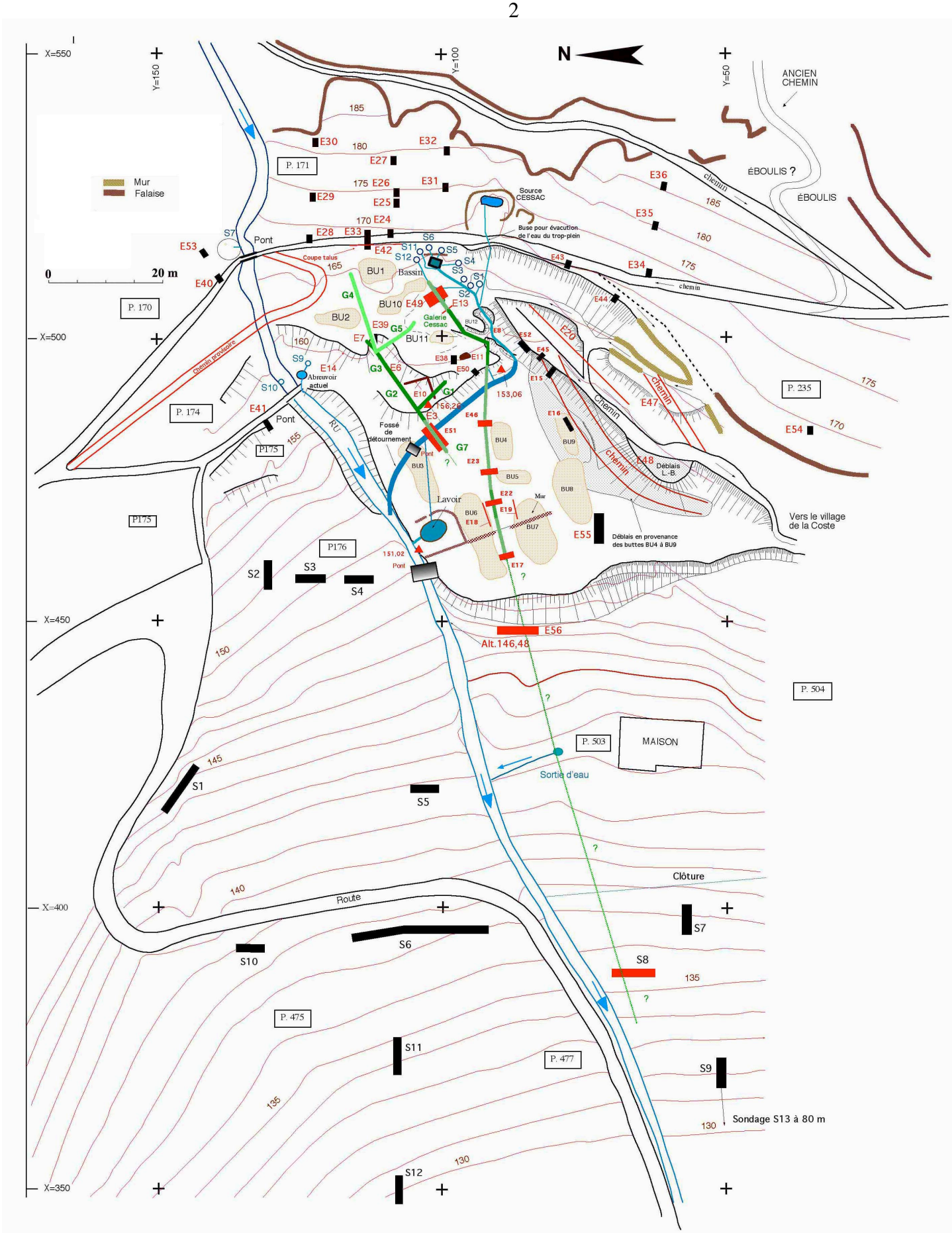

Figure n° 1 – Plan de la fontaine de Loulié.

Un sondage sur le devant du mur de 1,30 m x 1 m, a permis de trouver un éboulis anthropique, de 0,50 m d'épaisseur, à gros blocs de calcaire roux et blanc, emballés d'une terre argileuse brun foncé. Sous ces blocs, une couche gauloise de bataille de 0,25 à 0,30 m d'épaisseur repose pratiquement sur le substratum en calcaire roux. Dans cette couche, composée d'une terre argileuse brune, on retrouve des pierres de calcaire roux et blanc, des pierres rubéfiées, des charbons de bois, quelques fragments de briques, de nombreux galets et du matériel archéologique de la Tène finale, dont 4 pointes de flèches et 2 fragments d'amphore Dressel 1.

Côté sud du sondage E43, il resterait des vestiges de bataille à 1 m de profondeur sur une superficie d'environ 30 m^2. Le sondage et les substructions du mur ont été remblayés pour protéger la couche gauloise.

• En aval du site, à l 'emplacement des déblais, le terrain n'aurait pas subi de fouilles (figure n° 2). Dans la parcelle 503, côté nord de la maison, le terrain n'a pas été bouleversé et doit comporter des vestiges. De même la parcelle 504 à l'ouest du site n'a pas subi de recherches, mis à part les sondages positifs réalisés en 2005.

• Côté nord du ru, la parcelle 477 ne comporte plus de vestige en place, les crues successives ont emporté sur plusieurs mètres de hauteur le terrain, qui a été remblayé à chaque fois [1] (voir études Jean-Paul Fabre, 2004 ; A. Perrineau et Albert Camus, 2006)

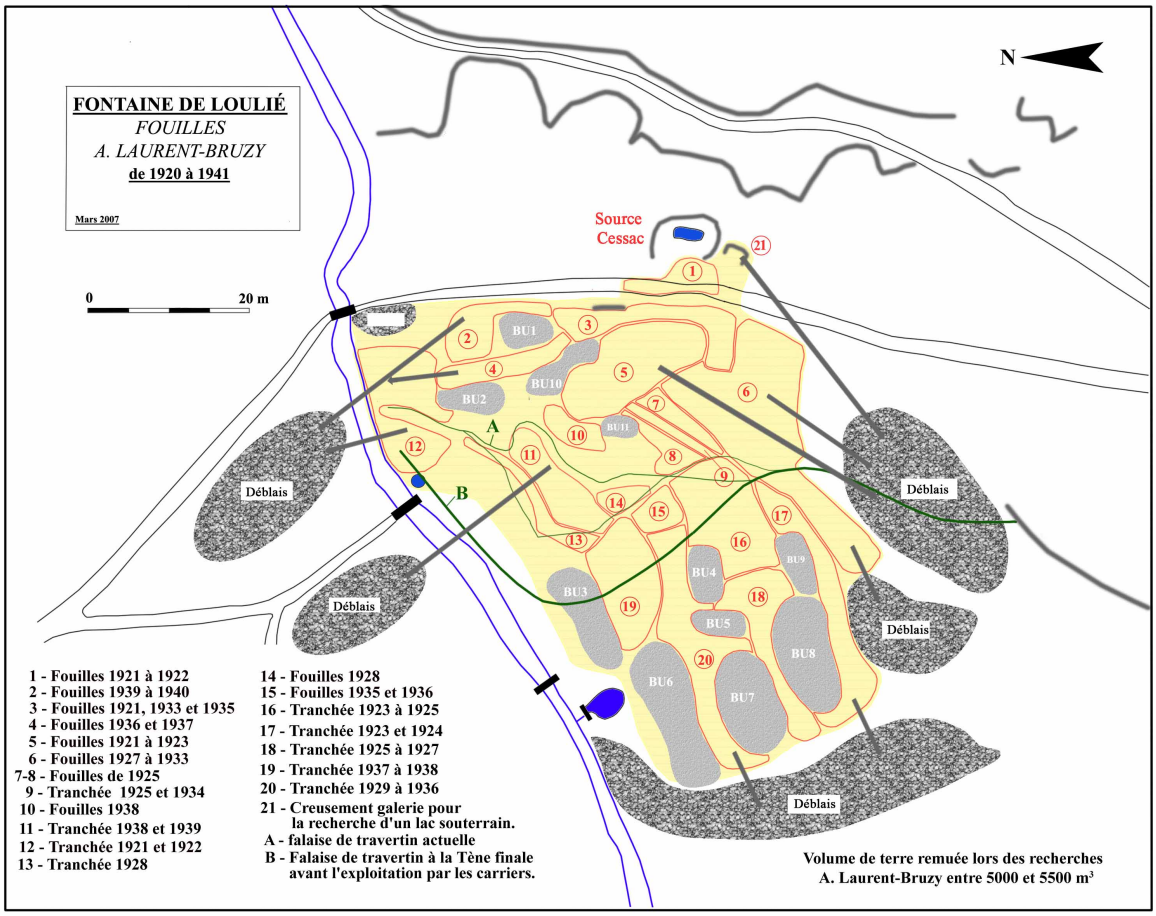

Figure n° 2 - Fouille Antoine Laurent-Bruzy, emplacement des déblais.

[1] - Par exemple, à l'automne 1992, des pluies torrentielles ont gonflé le ruisseau qui sert d'exutoire à la Fontaine de Loulié. Il est sorti de son lit et a provoqué un important ravinement dans les parcelles 476 et 477 (section AH, 2001). L'action torrentielle de l'eau avait creusé les sédiments des parcelles sur une longueur de près de 40 mètres et de plus de 3 m de hauteur, juste avant le franchissement de la route la bordant.

Une fouille de sauvetage réalisée par Jean-Pierre Giraud a eu lieu de novembre 1992 à janvier 1993. En 1971, une crue beaucoup plus importante avait complètement raviné les parcelles 476 et 477.